



Communiqué du conseil d'administration d'Aulnay Environnement du 5 juin 2012

Notre association **AULNAY ENVIRONNEMENT** est attaquée collectivement et publiquement depuis quelques semaines.

Nous avons refusé de polémiquer jusqu'à présent, mais cette fois ce sont nos adhérents et nos libertés associatives qui sont attaquées.

Le collectif pour Aulnay (signé par S. Fleury, B. Giami, A. Boulanger, M. Leclerc, S. Delamare, E. Janier-Dubry, et F. Vincent) écrit

« Aulnay Environnement a sans doute plus de légitimité à ses yeux¹ avec son agrément en préfecture et des adjoints au maire parmi ses adhérents qu'un collectif de quatre associations... ».

Le bureau de l'association de défense de l'environnement de la croix blanche d'Aulnay-sous-Bois (Q.C.B.E.) titre :

« le maire malmène les associations qui ne vont pas dans son sens : trop c'est trop ».

Nous ne dénoncerons pas nos adhérents élus ou membres de partis politiques ou de communautés religieuses ou philosophiques. Nous ne pouvons donc ni confirmer, ni infirmer l'accusation d'avoir des adjoints au maire d'Aulnay parmi nos membres.

Nous serions curieux de savoir comment ces informations ont été vérifiées avant d'être publiées.

Mais que tous les élus de cette ville et tous les citoyens se rassurent.

C'est la première fois depuis près de 25 ans que nous sommes accusés de non-indépendance.

Pourtant le nombre et la qualité de nos adhérents (environ 200 depuis ce temps) nous laisse penser que nous regroupons largement au-delà des partis politiques.

Les gens bien informés (il y en a) savent au contraire que nous défendons une « indépendance associative pure et dure ». C'est sur le contenu de nos propositions que nous devons être jugés. Nous attendons.

Nos adhérents ont le droit d'avoir des opinions sans risque ni pour eux ni pour nous.

Tous les citoyens de cette ville ont le droit d'adhérer à notre association.

La liberté associative de propositions et d'opposition quand cela est nécessaire est fondamentale.

Nous en profitons pour renouveler une proposition d'adhésion à tous les citoyens : une association durable et nombreuse c'est le gage de l'indépendance associative.

L'adhésion annuelle coûte 10 euros.

Aulnay-Environnement B.P.91 93622 Aulnay-sous-Bois Cedex

¹ Ceux du maire...